

COMPOSITION DES JURYS

IUT DIJON-AUXERRE

Année universitaire 2019-2020

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;
VU l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur;
VU l'arrêté du 25 mars 2008 portant modification des articles 3 et 6 de l'arrêté du 3 août 2005
VU l'arrêté du 18 avril 2017 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;
Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 portant sur les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur
VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;
VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 23 septembre 2019;

Article 1 :

Dates du grand Jury de validation du semestre 2 : jeudi 2 juillet 2020 et lundi 14 septembre 2020

Le jury DUT **de validation du semestre 2** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2019-2020

Président(e) : Patrick DANAUDIÈRE, directeur de l'IUT

Membres :

Chefs de départements

- M. Pierre DEPLANCHE (TC)
- Mme Jezabel GUTIERREZ-PEQUENO (IC)
- M. Philippe GARNIER (GB)
- M. Thibaud HULIN (MMI)
- M. David JOANNIC (GCCD)
- M. Alamin MANSOURI (R&T)
- M. Tony MONTESIN (GMP)
- Mme Sylvie SIRE (GACO)
- M. Christophe CRUZ (INFO)
- M. Chadouli SI-MOHAMED (GEA)

Génie Biologique (GB)

Mme SEUVRE Anne-Marie ;
Mrs DESSERREY Franck, FLAMAND Bruno ;

Génie Civil et Construction Durable (GCCD) et GCCD par Apprentissage

Mrs DECAMP Anthony, CHABOT Robert ;

Génie Mécanique et Productique (GMP)

Mr CRETON Nicolas, PETITJEAN Charlie ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

Mr BRIAN Romain, Fabrice CABURET ;

Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

Mme Maryline SCHULTZ ;
Mr DUPRAT Jérôme ;

Information-Communication (IC)

Mme Sophie GRANERO ;
Mme Nataly BOTERO ;

Informatique (INFO)

Mmes MENISSIER Patricia, TUPINIER Françoise ;

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)

Mme Martine CLEMENT-BURKE ;

Réseaux et Télécommunications (R&T) et R&T par Apprentissage

Mme ZIMMER Christine ;
Mr VIOIX Jean-Baptiste ;

Techniques de Commercialisation (TC) et TC par Apprentissage

Mmes THIERRY Sylvie, DEPLANCHE Marie-Cécile ;
Mrs PRIEUR Stéphane, LAHLOU Ismaïl ;

Représentants des milieux professionnels

Mrs LEFAURE Jean-Michel (société PLANET BOURGOGNE)

Article 2 :

Le présent arrêté rectificatif est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IUT de Dijon-Auxerre et sur le site internet de l'IUT de Dijon-Auxerre

Fait à DIJON, le 10/10/2019

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre



Patrick DANAUDIÈRE

Approuvé par le Conseil de l'IUT du 05 novembre 2019